**MODÈLE DE PROPOSITION POUR LE FONDS RÉGIONAL POUR LE SAHEL**

*Le modèle est en anglais, mais la proposition peut être soumise en anglais ou en français.*

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**

|  |  |
| --- | --- |
| Chef de file du consortium Demandeur |  |
| Titre du projet |  |
| AppelerFenêtre | Sahel Central & Bassin du Lac Tchad / Central Sahel & Lake Chad BasinFenêtre internationale / International Window |
| Accord N° (à fournir par l'UFA pour signature) |  |
| Membres du consortium |  |
| Pays couvert(s).  | ☐ Tchad / Chad. ☐ Mali ☐ Niger ☐ Burkina Faso |
| Durée de l'activité | [Nombre de mois + dates de début et de fin proposées].**Rappel : Fin de l'activité, Juin 2027 pour cet appel.**  |
| Date de soumission |  |
| Financement total demandé en £ |  |
| Autres contributions/fonds de contrepartie (indiquer clairement si chaque fonds de contrepartie est confirmé ou prévu, afin d'aider à évaluer la fiabilité financière et le potentiel d'effet de levier du projet) (le cas échéant) : | Source : | Livre sterling |
| [Remplir une ligne pour chaque source de financement]. |  |
|  |  |
| Type(s) et nombre de bénéficiaires : | [Nombre de bénéficiaires directs et nombre de bénéficiaires indirects + Statut (réfugié, déplacé interne, rapatrié et communauté d'accueil)].*NB : Les chiffres présentés doivent être cohérents avec l'annexe bénéficiaire.* |
| Domaines ciblés | Villages | Camps de réfugiés / rapatriés (le cas échéant) | Communes  | Province |
|  |  |  |  |
| Personnes de contact |  |

**Instructions :** Sauf indication contraire, toutes les informations décrites ci-dessous sont requises. Utilisez Times New Roman, front 11, interligne 1,15 ; ne modifiez pas le modèle (marges, orientation, etc.). Soumettre en format Word.

**Section 1. Résumé de l'intervention** (½ page maximum)

*Veuillez fournir un résumé opérationnel de votre intervention.*

**Section 2 : Contexte de la situation et analyse des lacunes.** (2 pages maximum) :

* *Fournir un résumé succinct de la situation ou une mise à jour des événements récents dans les régions ciblées, en incluant uniquement des informations pertinentes pour les activités proposées pour le financement par le SRF. Ne pas faire de copier-coller à partir des plans stratégiques nationaux ou du plan de réponse humanitaire. Assurez-vous que les données sont spécifiques à la région/commune/localité ciblée.*
* *Décrivez les besoins prévus (en rapport avec les interventions proposées), par secteur le cas échéant, sur la base d'évaluations contextuelles récentes menées par les partenaires[[1]](#footnote-2) , y compris les évaluations des besoins, l'analyse des risques de protection[[2]](#footnote-3) et d'autres informations contextuelles pertinentes, des chiffres et des informations tirées du suivi ou des résultats de projets antérieurs. Citez les sources de tous les chiffres pertinents inclus dans cette section et partagez toutes les analyses pertinentes en tant qu'annexes de votre proposition. Toutes les données présentées doivent être ventilées par sexe, âge et statut dans la mesure du possible, et triangulées avec des informations qualitatives provenant de consultations au niveau de la communauté et d'acteurs locaux.*
* *Pour l'assistance sous forme d'espèces et de bons, le choix de la modalité doit être justifié dans la section, en faisant référence aux éléments qui ont motivé ce choix, y compris l'analyse de la réponse et les évaluations du marché, qui doivent être jointes intégralement à la proposition. Indiquer les mécanismes de distribution d'espèces qui seront utilisés, les risques potentiels associés à l'ACV (par exemple : problèmes de protection, fraude, distorsions du marché, interdiction des espèces) et la capacité des partenaires à atténuer ces risques ; préciser si les partenaires ont une expérience antérieure de l'utilisation d'espèces dans la zone et s'il existe des accords avec les PSF. Les partenaires doivent joindre en annexe leurs procédures opérationnelles standard en matière d'AVC.*
* *Pour les activités liées aux moyens de subsistance, décrivez brièvement les types d'activités proposées et les groupes cibles. Les activités proposées doivent être étayées par des études telles qu'une analyse des opportunités de marché ou une étude de faisabilité, qui doivent être jointes intégralement à la proposition.*
* *Identifier les populations particulièrement vulnérables et les lacunes, telles que les réfugiés/IDP, ou en fonction du sexe, de l'âge, du handicap, du statut socio-économique et/ou de la localisation, en expliquant comment ces vulnérabilités exposent davantage ces groupes. Veiller à ce que les vulnérabilités présentées soient alignées sur la réponse/l'action et le ciblage prévus.*

**Section 3. Profil et description de la population cible** (½ page maximum)

* *Décrire la population bénéficiaire prévue pour l'intervention, y compris le processus de ciblage et de sélection des bénéficiaires. Expliquez comment les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI), les rapatriés et les membres des communautés d'accueil seront identifiés ou auront accès aux services du projet. Indiquez comment les éléments transversaux et d'intégration (par exemple, le genre, l'âge, le handicap) sont intégrés dans la stratégie de ciblage, et décrivez les mesures qui seront prises pour s'assurer que les groupes potentiellement vulnérables ou mal desservis sont effectivement inclus. Veillez à ce que votre description permette une compréhension claire : (1) du nombre total de personnes ciblées (sans double comptage) et (2) des bénéficiaires directs par secteur (lorsque le double comptage est acceptable), comme l'exige l'annexe relative aux bénéficiaires.*
* *Décrivez comment votre intervention gérera et réduira le double comptage.* ***NB - Annexe sur les bénéficiaires :*** *L'annexe sur les bénéficiaires comprend non seulement les chiffres demandés, mais aussi des conseils sur la manière dont les nombres de bénéficiaires doivent être calculés. Cela comprend les définitions, les exigences de désagrégation (par exemple, par statut, âge, sexe) et les principes clés pour éviter le double comptage. Veuillez vous assurer que toutes les données et les approches de ciblage présentées dans cette section sont conformes aux instructions fournies dans l'annexe.*

**Section 4 : Description du projet**

*Note : La description de l'intervention doit correspondre à la section ci-dessous, aucune annexe supplémentaire donnant plus de détails sur l'intervention ne sera acceptée.*

**Section 4a : Description de l'intervention** (5 pages maximum)

*Pour chaque résultat, veuillez décrire :*

* *Objectifs et finalités*
* *Activités et plan de mise en œuvre,*
* *Rôle et responsabilité des partenaires de mise en œuvre par activité*
* *Préparation et réponse aux nouvelles urgences*

*S'il s'agit d'une intervention pluriannuelle, il convient d'expliquer comment l'intervention de la première année informera et contribuera aux résultats et aux impacts des deuxième et troisième années. Le projet doit clairement démontrer comment les activités proposées font le lien entre les besoins immédiats et les résultats de développement à long terme, conformément à l'approche des interfaces entre l'humanitaire, le développement et la paix. Veuillez remplir le* ***cadre de résultats (annexe 5)*** *et développer davantage votre* ***théorie*** *visuelle* ***du changement qui sera fournie en annexe.***

*Conformément aux nouvelles normes internationales, le projet doit clairement démontrer comment il s'appuiera sur ces cadres pour améliorer la qualité et l'impact de ses interventions dans des contextes vulnérables. Pour chaque secteur, la réponse proposée doit s'appuyer sur ces avancées clés, y compris les normes nationales les plus récentes, afin de garantir un soutien solide et pertinent aux bénéficiaires.*

*Conformément au manuel des opérations du SRF, les projets doivent également comporter une composante d'urgence ou de réponse rapide pour faire face aux chocs potentiels ou aux crises imprévues au cours de la mise en œuvre. Jusqu'à 4% du budget total peut être alloué à cette composante. Les candidats doivent décrire clairement les modalités d'activation, les activités éligibles et les mécanismes de coordination pour s'assurer que cette composante flexible complète l'intervention principale. Pour plus de détails, veuillez vous référer au manuel des opérations du SRF.*

*Dans cette section, les partenaires doivent également faire preuve d'interconnexion (intégration) au sein des secteurs couverts par l'intervention et des principales priorités transversales du CSR, notamment l'intégration de la protection, la sensibilité au genre et la résilience environnementale, afin de garantir une réponse holistique et durable.*

**Section 4b : Intégration de la protection** (1/2 page maximum)

* *Décrire comment les 4 aspects de l'intégration de la protection (sécurité et dignité, éviter de causer des dommages, accès significatif, responsabilité, participation et autonomisation) ainsi que le genre, l'âge, le handicap, la sensibilité aux conflits, l'inclusion sociale et d'autres facteurs potentiellement marginalisants seront pris en compte et traités dans le projet (noter que la protection, le genre/l'âge et le climat doivent être intégrés dans toutes les différentes parties de la proposition et que tous les aspects transversaux seront donc évalués dans les différentes sections/documents de la proposition).*
* *Dans le cadre d'une réponse intégrée, expliquer comment les activités sectorielles spécifiques doivent être combinées pour atteindre un résultat commun, justifiant le déploiement de tous les secteurs du projet.*

**Section 4c : Approche "Do no Harm" et sensibilité aux conflits (**1 page maximum)

* *Décrire l'état actuel de la cohésion sociale et de la situation conflictuelle dans la zone cible du projet, en identifiant les dynamiques locales, les tensions potentielles ou existantes entre les groupes et les facteurs qui favorisent la paix et le dialogue.*
* *Expliquez comment votre projet intègre la sensibilité aux conflits et les approches "Do No Harm", en veillant à ce que les interventions n'exacerbent pas involontairement les tensions. Décrivez les principales dynamiques de conflit, les acteurs et les divisions sociales susceptibles d'affecter ou d'être affectés par l'intervention proposée. Détaillez les mesures mises en place pour prévenir ou atténuer les risques, appliquer une approche "Ne pas nuire" et garantir une participation inclusive et équitable.*
* *Le cas échéant, précisez les partenariats locaux, les mécanismes de consultation communautaire ou les voies d'orientation qui seront mis à profit pour garantir une mise en œuvre adaptée au contexte, tenant compte des conflits et ne causant pas de préjudice.*

**Section 5 : Coordination interne au sein du consortium et stratégie de localisation**

*(Conformément à la note d'orientation du SRF sur la localisation au sein des consortiums dirigés par des partenaires internationaux - 1 page maximum).*

**Section 5a. Stratégie de localisation**

* **Types d'implication avec les acteurs locaux**

*Expliquez votre stratégie de localisation et la manière dont le projet cherche à renforcer le rôle des acteurs locaux, entendus ici comme les ONG nationales et locales, les organisations communautaires, les communautés locales et les autorités locales. Précisez les différentes formes d'implication envisagées (par exemple, mise en œuvre directe, codirection, participation aux structures de gouvernance, implication dans l'évaluation des besoins ou les boucles de retour d'information). Décrivez comment ces acteurs contribuent au projet au-delà de la mise en œuvre et comment leur leadership ou leur influence est encouragé tout au long du cycle du projet.*

* **Sélection des partenaires locaux en tant que sous-bénéficiaires**

*Présentez la logique qui sous-tend la sélection des partenaires locaux. Indiquez si ces partenariats sont préexistants ou nouvellement établis et fournissez des informations clés sur l'historique et la collaboration passée, le cas échéant, la valeur ajoutée respective de chaque partenaire et la manière dont la combinaison des acteurs contribue à une réponse pertinente, inclusive et percutante. Expliquez comment le projet s'appuie sur ces partenariats pour favoriser une collaboration plus équitable et contribuer à la durabilité du leadership des acteurs locaux dans la réponse.*

**Section 5b. Dynamique de partenariat.**

* **Structure de gouvernance et de coordination interne**

*Décrire l'organisation interne du consortium, en précisant les rôles du candidat principal et des boursiers associés. Décrivez la structure de gouvernance, les processus de prise de décision, les mécanismes de coordination et les systèmes de communication ( ). Indiquez si le partenariat fonctionne de manière latérale ou hiérarchique et expliquez comment tous les membres sont impliqués de manière significative dans la gestion stratégique et opérationnelle du consortium. Précisez comment ce cadre de coordination interne favorise une réponse cohérente et intégrée, en évitant une approche fragmentée ou cloisonnée entre les secteurs ou les partenaires. Le cas échéant, donnez des exemples de mécanismes de planification conjointe, d'outils partagés ou de mise en œuvre coordonnée sur le terrain.*

* **Plan de renforcement et de partage des capacités et durabilité**

*Décrivez les éléments clés de votre plan de renforcement des capacités des partenaires locaux, conformément à l'approche de localisation de SRF. Si une évaluation des capacités a été réalisée, résumez les principales conclusions en termes de forces organisationnelles et de domaines à améliorer. Précisez les types de soutien prévus - tels que la formation, le mentorat, le soutien à la gestion financière, les systèmes MEAL ou l'intégration de la protection - et les mécanismes de suivi des progrès et d'évaluation des résultats. Le cas échéant, expliquez comment ce plan s'aligne sur des stratégies plus larges et à long terme visant à renforcer la durabilité des partenaires locaux au-delà de cette intervention spécifique.*

***NB - Exigence de l'annexe : Veuillez joindre le plan de renforcement des capacités (projet ou terminé) pour les partenaires nationaux.***

**Section 6 : Coordination externe et synergie avec d'autres entités (1 page maximum)**

* *Veuillez décrire l'approche du projet en matière de coordination aux niveaux sectoriel et stratégique.*
* *Coordination sectorielle : Expliquez comment le projet s'aligne sur les mécanismes traditionnels de coordination sectorielle tels que les clusters, les groupes thématiques ou d'autres plateformes de coordination pertinentes. Précisez votre engagement dans ces structures et comment le projet contribue à la cohérence et aux complémentarités sectorielles.*
* *Synergie stratégique et opérationnelle : Décrivez les efforts déployés par le projet pour assurer un alignement stratégique et une synergie opérationnelle avec les initiatives majeures, les projets à grande échelle, les parties prenantes locales et les autres acteurs présents dans la zone d'intervention. Expliquez comment le projet complète les programmes existants, évite la duplication et maximise la collaboration pour un plus grand impact. Le cas échéant, mentionnez les protocoles d'accord, les voies d'orientation ou les mécanismes de coordination qui améliorent la continuité des services et la cohérence opérationnelle.*

**Section 7 : Accès et gestion des risques** (½ page maximum)

* *Décrire comment les partenaires assureront et maintiendront l'accès en général et aux localités difficiles à atteindre, le cas échéant.*
* *Décrire comment les risques du projet ont été identifiés et fournir une évaluation différenciée des risques pour les OING et les partenaires locaux si leurs risques diffèrent. Décrivez les principaux risques et expliquez les mesures mises en place pour les gérer et les atténuer, en couvrant les risques opérationnels, de sécurité, financiers, de personnel et autres risques pertinents (par exemple, détournement de l'aide, blanchiment d'argent, financement de la lutte contre le terrorisme). Pour ce faire, utilisez l'annexe 03 SRF - Modèle de registre des risques.*

**Section 8 : Durabilité** (½ page maximum)

* *Évaluer la durabilité de ses résultats.*
* *Expliquez comment les questions environnementales seront abordées et quel sera l'impact du projet et de l'exploitation sur l'environnement.*
* *Le projet doit comporter une stratégie de sortie claire qui garantisse la durabilité des résultats et permette aux acteurs locaux de maintenir les acquis au-delà de la durée du projet.*

**Section 9 : Suivi et évaluation** (2 pages maximum)

* **A. Plan de suivi et d'évaluation (1,5 page maximum)**

*Voir les détails dans le "Manuel opérationnel du SRF, section : Cadre MEAL"*

*Cette section doit démontrer et décrire comment votre système de suivi garantira que le projet atteindra ses objectifs. Pour ce faire, vous devrez fournir des détails sur les points suivants*

* *Plan de suivi du projet (chez les partenaires et au sein du consortium)*
* *Suivi de l'avancement du projet*
* *Outils de suivi et d'évaluation*
* *Planifier la collecte, la gestion et l'analyse des données*
* *Assurance de qualité*
* *Plan de surveillance à distance*
* *Personnel chargé du suivi et de l'évaluation*
* *Plan d'évaluation avec détails sur les domaines thématiques et exemple d'évaluation*

*Pour ce faire, les consortiums doivent allouer des ressources adéquates. En outre, les partenaires doivent fournir un budget MEAL détaillé (par le biais de lignes financières détaillées ou d'un BOQ spécifique) dans le modèle de budget du projet. Pour les indicateurs (au niveau des résultats) à utiliser dans l'annexe 3, veuillez vous référer aux GIRS* [*:*](https://www.sahelregionalfund.org/fr/ressources/documentation/) *https://www.sahelregionalfund.org/fr/ressources/documentation/*

* **B. Contributions stratégiques en matière d'apprentissage conformément au cadre d'apprentissage du CSR. (0,5 page maximum).**

*Veuillez décrire votre stratégie et votre perspective en matière d'apprentissage dans le cadre du projet, conformément à la note d'orientation du SRF sur l'apprentissage pour les consortiums financés. Précisez comment votre projet contribuera aux objectifs stratégiques d'apprentissage du Fonds, y compris les revues après action prévues, les études de capitalisation (pour les ONGI) et la participation aux efforts d'apprentissage collectif coordonnés par l'UGF.*

*Vous êtes également invités à proposer un ou plusieurs thèmes d'apprentissage pertinents liés à la théorie du changement du SRF (financement de qualité, localisation, Nexus, approches par zone, etc.) qui pourraient être abordés au cours de la mise en œuvre et de la capitalisation.*

*NB : Un point focal d'apprentissage doit être désigné et les coûts liés à l'apprentissage doivent être intégrés dans le budget du projet.*

**Section 10 : Responsabilité à l'égard des populations touchées** (1 page maximum)

*Dans la section du PAA, les partenaires doivent décrire clairement :*

* *Comment la population affectée, y compris les groupes marginalisés et/ou vulnérables, participera et jouera un rôle actif dans les décisions relatives à la conception et à la mise en œuvre de l'activité.*
* *Quels mécanismes spécifiques seront mis en place pour rendre l'information disponible et accessible à la population touchée.*
* *Quels mécanismes seront mis en place pour recevoir les commentaires et/ou les plaintes des bénéficiaires et y répondre pendant toute la durée de l'activité.*
* *La manière dont les mécanismes seront sûrs, accessibles et transparents pour recueillir les plaintes sur une base confidentielle.*
* *la manière dont le retour d'information sera recueilli, pris en compte et traité de manière opportune et structurée.*
* *La manière dont le retour d'information sera intégré dans la mise en œuvre des activités, le suivi et l'évaluation des progrès, et la conception de corrections de trajectoire si nécessaire.*
* *Comment les mécanismes seront contrôlés pour s'assurer qu'ils sont appropriés, qu'ils fonctionnent et qu'ils ont la confiance de la communauté.*
* *Comment le retour d'information sera utilisé pour soutenir l'adaptation du projet en temps réel, améliorant ainsi la réactivité aux besoins de la communauté.*

*L'activité du PAA doit également être incluse dans la section du budget consacrée à l'alimentation.*

**Section 11. Le budget**

* **Optimisation des ressources** (½ page) *Les partenaires doivent décrire comment ils démontreront l'optimisation des ressources tout au long du projet, en s'appuyant sur les questions suivantes :*
	+ *Pouvez-vous identifier trois des domaines les plus importants dans lesquels vous risquez d'être confronté à des difficultés pour démontrer l'optimisation des ressources au cours du projet ?*
	+ *Quelles mesures d'atténuation allez-vous mettre en place pour surmonter ces difficultés ?*
* **Budget détaillé (en annexe**) : *Cette demande de proposition doit être accompagnée d'un budget prévisionnel et narratif selon le modèle fourni.*

**Section 12 : Exigences de l'annexe.**

* *Annexe 1 : Modèle de soumission.*
* *Annexe 2 : Proposition de budget pour le chef de file des consortiums. Modèle de SRF fourni*
* *Annexe 3 : Modèle de registre des risques. Modèle de CSR fourni*
* *Annexe 5 : Modèle de cadre de résultats. P Modèle de cadre de résultats fourni*
* *Annexe 6 : Localisation de la cartographie. Modèle de CRS fourni.*
* *Annexe 7 : Annexe bénéficiaire. Modèle de SRF fourni.*
* *Annexe 8 : Autorisation légale d'exploitation*
* *Annexe 9 : Théorie du changement*
* *Annexe 10 : Plan de renforcement des capacités des partenaires locaux.*
* *Annexe 11 : Les accords préalables à la formation d'une équipe sont toujours les bienvenus.*
1. Si l'évaluation des besoins d'un partenaire est utilisée pour justifier le financement, nous recommandons vivement que cette évaluation soit jointe en annexe à la proposition. [↑](#footnote-ref-2)
2. Un risque de protection est l'exposition réelle ou potentielle de la population concernée à la violence, à la coercition ou à la privation délibérée. Vous pouvez consulter :

https://globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2023-02/protection\_risk\_explanatory\_note\_1.pdf [↑](#footnote-ref-3)